

IMPORTANT

– Information Tarifs 2021 –

A compter du 1er Janvier 2021, le prix des annonces légales de Constitution des sociétés sera modifié.

En application de l'arrêté du 7 décembre 2020, paru au Journal Officiel du 9 décembre 2020, la tarification des annonces légales judiciaires et légales relative à la constitution des sociétés évolue.

Une **tarification forfaitaire** sera mise en place pour **les annonces de constitution des sociétés** sur l'ensemble du territoire français.

Au lieu d'un tarif calculé à la ligne, en fonction de la longueur de l'annonce, fixé pour chaque département, où le montant de l'annonce légale était déterminé par le nombre de ligne de l'annonce rédigée ainsi que par le prix de la ligne dans le département de parution de l'annonce

8 nouveaux tarifs forfaitisés s'appliqueront selon **la forme juridique des sociétés constituées**. Ces nouveaux tarifs forfaitaires seront applicables pour tous les départements de France (à l'exception des départements de la Réunion et de Mayotte où une majoration de 20% sera appliquée).

Les nouveaux tarifs forfaitaires des annonces légales de constitution des sociétés au 1er Janvier 2021 sont les suivants :

Forme juridique choisie pour la création de l'entreprise :	Tarifs Forfaitaires 2021	Tarifs Forfaitaires 2021 (spécifiques à La Réunion & Mayotte)
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	141 € HT	169 € HT
Société par actions simplifiée (SAS)	197 € HT	236 € HT
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)	124 € HT	149 € HT
Société à responsabilité limitée (SARL)	147 € HT	176 € HT
Société civile immobilière (SCI)	189 € HT	227 € HT
Société Civile (exercice libéral SEL, agricole EARL, etc.à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	221 € HT	266 € HT
Société anonyme (SA)	395 € HT	473 € HT
Société en nom collectif (SNC)	219 € HT	263 € HT

Ces évolutions tarifaires seront paramétrées sur notre plateforme de saisie en ligne www.legis.fr à partir du 1er Janvier 2021.

Pour toute demande de devis d'annonce de Constitution pour parution en 2021, merci de vous rapprocher de notre équipe annonces légales

Toute l'équipe des Annonces Légales est à votre entière disposition pour répondre à toute interrogation afin de vous apporter l'aide nécessaire.